# Fiches bibliques

*Nouveau Testament*

## L’Esprit dans l’épître aux Galates

 *(Traduction œcuménique de la Bible, 2010)*

 *(Adresse. Source et contenu de l’Évangile de Paul)*

 1,1 Paul, apôtre[[1]](#footnote-1), non de la part des hommes, ni par un homme,

 mais par Jésus Christ et Dieu le Père qui l’a ressuscité d’entre les morts,

1. et tous les frères[[2]](#footnote-2) qui sont avec moi, aux Eglises de Galatie :
2. à vous grâce et paix de la part de Dieu notre Père

 et du Seigneur Jésus Christ,

1. qui s’est livré pour nos péchés,

 afin de nous arracher à ce monde du mal[[3]](#footnote-3),

 conformément à la volonté de Dieu, qui est notre Père[[4]](#footnote-4).

1. À lui soit la gloire pour les siècles des siècles. Amen.

 *(La situation : on détourne les Galates de l’unique Évangile)*

1. J’admire avec quelle rapidité vous vous détournez de celui

 qui vous a appelés par la grâce du Christ[[5]](#footnote-5),

 pour passer à un évangile[[6]](#footnote-6) différent.

1. Non pas qu’il y en ait un autre ;

 il y a seulement des gens qui jettent le trouble parmi vous

 et qui veulent renverser l’Évangile du Christ.

1. Mais si quelqu’un, même nous ou un ange du ciel,

 vous annonçait un Évangile contraire à celui que nous vous avons annoncé,

 qu’il soit anathème[[7]](#footnote-7) !

1. Nous l’avons déjà dit, et je le redis maintenant :

 si quelqu’un vous annonce un évangile différent

 de celui que vous avez reçu, qu’il soit anathème !

 10 Car[[8]](#footnote-8), maintenant, est-ce que je cherche la faveur des hommes

 ou celle de Dieu ?

 Est-ce que je cherche à plaire aux hommes ?

 Si j’en étais encore à plaire aux hommes,

 je ne serais plus serviteur du Christ.

 *(La révélation du Fils de Dieu et la mission de Paul)*

11 Car, je vous le déclare, frères :

 cet Évangile que je vous ai annoncé n’est pas de l’homme[[9]](#footnote-9) ;

1. et d’ailleurs, ce n’est pas par un homme qu’il m’a été transmis ni enseigné,

 mais par une révélation de Jésus Christ[[10]](#footnote-10).

1. Car vous avez entendu parler de mon comportement naguère

 dans le judaïsme : avec quelle frénésie je persécutais l’Église de Dieu

 et je cherchais à la détruire ;

1. je faisais des progrès dans le judaïsme,

 surpassant la plupart de ceux de mon âge et de ma race

 par mon zèle débordant pour les traditions de mes pères.

1. Mais, lorsque celui qui m’a mis à part depuis le sein de ma mère

 et m’a appelé par sa grâce a jugé bon

1. de révéler en moi son Fils afin que je l’annonce parmi les païens,

 aussitôt, loin de recourir à aucun conseil humain[[11]](#footnote-11),

1. ou de monter à Jérusalem auprès de ceux qui étaient apôtres avant moi,

 je suis parti pour l’Arabie[[12]](#footnote-12), puis je suis revenu à Damas.

1. Ensuite, trois ans après, je suis monté à Jérusalem

 pour faire la connaissance de Céphas[[13]](#footnote-13)

 et je suis resté quinze jours auprès de lui,

1. sans voir cependant aucun autre apôtre,

 mais seulement Jacques, le frère du Seigneur[[14]](#footnote-14).

1. Ce que je vous écris, je le dis devant Dieu, ce n’est pas un mensonge.
2. Ensuite, je me suis rendu dans les régions de Syrie et de Cilicie.
3. Mais mon visage était inconnu aux Églises du Christ en Judée ;
4. simplement, elles avaient entendu dire :

 « celui qui nous persécutait naguère, annonce maintenant la foi[[15]](#footnote-15)

 qu’il détruisait alors »

1. et elles glorifiaient Dieu à mon sujet.

 *(L’accord de Jérusalem : unité de l’Église et liberté chrétienne)*

2,1 Ensuite, au bout de quatorze ans[[16]](#footnote-16),

 je suis monté de nouveau à Jérusalem avec Barnabas ;

 j’emmenai aussi Tite avec moi.

1. Or, j’y montai à la suite d’une révélation[[17]](#footnote-17)

 et je leur exposai l’Évangile que je prêche parmi les païens ;

 je l’exposai aussi dans un entretien particulier

 aux personnes les plus considérées,

 de peur de courir ou d’avoir couru en vain.

 3 Mais on ne contraignit même pas Tite[[18]](#footnote-18), mon compagnon, un Grec,

 à la circoncision ;

 4 ç’aurait été[[19]](#footnote-19) à cause des faux frères,

 intrus qui, s’étant insinués, épiaient notre liberté,

 celle qui nous vient de Jésus Christ, afin de nous réduire en servitude.

 5 À ces gens-là nous ne nous sommes pas soumis[[20]](#footnote-20),

 même pour une concession momentanée,

 afin que la vérité de l’Évangile fût maintenue pour vous.

 6 Mais, en ce qui concerne[[21]](#footnote-21) les personnalités

 – ce qu’ils étaient alors, peu m’importe :

Dieu ne regarde pas à la situation des hommes –

 ces personnages[[22]](#footnote-22) ne m’ont rien imposé de plus.

1. Au contraire, ils virent que l’évangélisation des incirconcis

 m’avait été confiée, comme à Pierre celle des circoncis,

1. – car celui qui avait agi en Pierre pour l’apostolat des circoncis

 avait aussi agi en moi en faveur des païens –

1. et, reconnaissant la grâce qui m’a été donnée,

 Jacques, Céphas et Jean, considérés comme des colonnes,

 nous donnèrent la main, à moi et à Barnabas, en signe de communion[[23]](#footnote-23),

 afin que nous allions, nous vers les païens, eux vers les circoncis[[24]](#footnote-24).

 10 Simplement, nous aurions à nous souvenir des pauvres,

 ce que j’ai eu bien soin de faire.

 *(Le conflit d’Antioche : la vérité de l’Évangile et la grâce de la foi)*

11 Mais, lorsque Céphas vint à Antioche[[25]](#footnote-25), je me suis opposé à lui

 ouvertement, car il s’était mis dans son tort.

1. En effet, avant que soient venus des gens envoyés par Jacques,

 il prenait ses repas avec les païens ;

 mais, après leur arrivée, il se mit à se dérober et se tint à l’écart,

 par crainte des circoncis ;

1. et les autres Juifs entrèrent dans son jeu,

 de sorte que Barnabas lui-même fut entraîné dans ce double jeu.

1. Mais, quand je vis qu’ils ne marchaient pas droit selon la vérité de

 l’Évangile[[26]](#footnote-26), je dis à Céphas devant tout le monde :

 *« Si toi qui es Juif, tu vis à la manière des païens et non à la juive,*

 *comment peux-tu contraindre les païens à se comporter en Juifs ? »*

1. Nous sommes, nous, des Juifs de naissance

 et non pas des païens, ces pécheurs[[27]](#footnote-27).

1. Nous savons cependant que l’homme n’est pas justifié par les œuvres

 de la loi, mais seulement par la foi de Jésus Christ[[28]](#footnote-28) ;

 nous avons cru, nous aussi, en Jésus Christ,

 afin d’être justifiés par la foi du Christ et non par les œuvres de la loi,

 parce que, par les œuvres de la loi, *personne ne sera justifié[[29]](#footnote-29).*

1. Mais si, en cherchant à être justifiés en Christ,

 nous avons été trouvés pécheurs nous aussi[[30]](#footnote-30),

 Christ serait-il ministre du péché ? Certes non.

1. En effet, si je rebâtis ce que j’ai détruit,

 c’est moi qui me constitue transgresseur.

1. Car moi, c’est par la loi que je suis mort à la loi afin de vivre pour Dieu[[31]](#footnote-31).

 Avec le Christ, je suis un crucifié ;

1. je vis, mais ce n’est plus moi, c’est Christ qui vit en moi[[32]](#footnote-32).

 Car ma vie présente dans la chair, je la vis dans la foi au Fils de Dieu[[33]](#footnote-33)

 qui m’a aimé et s’est livré pour moi.

1. Je ne rends pas inutile la grâce de Dieu ;

 car si, par la loi, on atteint la justice,

 c’est donc pour rien que Christ est mort.

*(La source du don de l’Esprit)*

3,1 O Galates stupides, qui vous a envoûtés

 alors que sous vos yeux, a été exposé Jésus Christ crucifié[[34]](#footnote-34)1 ?

1. Éclairez-moi simplement sur ce point :

Est-ce en raison de la pratique de la loi que vous avez reçu **l’Esprit** [[35]](#footnote-35)2

ou parce que vous avez écouté le message de la foi[[36]](#footnote-36)3 ?

1. Êtes-vous stupides à ce point ?

Vous qui d’abord avez commencé **par l’Esprit**,

est-ce la chair maintenant qui vous mène à la perfection[[37]](#footnote-37)4 ?

1. Avoir fait tant d’expériences en vain[[38]](#footnote-38)5 !

Et encore si c’était en vain[[39]](#footnote-39)6 !

1. Celui qui vous dispense **l’Esprit** et opère parmi vous des miracles

le fait-il donc en raison de la pratique de la loi

ou parce que vous avez écouté le message de la foi ?

 *(La promesse à Abraham, le croyant, et la justification des païens sans la loi)*

6 Puisque *Abraham[[40]](#footnote-40)7 eut foi en Dieu et que cela lui fut compté comme justice[[41]](#footnote-41)8,*

 7 comprenez-le donc : ce sont les croyants qui sont fils d’Abraham.

1. D’ailleurs l’Écriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens par la foi,

a annoncé d’avance à Abraham cette bonne nouvelle :

*Toutes les nations seront bénies en toi[[42]](#footnote-42)9.*

1. Ainsi donc, ceux qui sont croyants sont bénis avec Abraham, le croyant.

 10 Car les pratiquants de la loi sont tous sous le coup de la malédiction,

 puisqu’il est écrit :

 *Maudit soit quiconque ne persévère pas dans l’accomplissement*

 *de tout ce qui est écrit dans le livre de la loi[[43]](#footnote-43)10.*

11 Il est d’ailleurs évident que, par la loi, nul n’est justifié devant Dieu,

 puisque *celui qui est juste par la foi vivra[[44]](#footnote-44)11.*

1. Or le régime de la loi ne procède pas de la foi[[45]](#footnote-45)12 ;

pour elle, *celui qui accomplira les prescriptions de cette loi en vivra[[46]](#footnote-46)13.*

13 Christ a payé pour nous libérer[[47]](#footnote-47)14 de la malédiction de la loi,

en devenant lui-même malédiction pour nous,

puisqu’il est écrit :

*Maudit quiconque est pendu au bois[[48]](#footnote-48)15.*

14 Cela pour que la bénédiction d’Abraham parvienne aux païens en Jésus Christ

et qu’ainsi nous recevions, par la foi, **l’Esprit**, objet de la promesse.

*(La descendance d’Abraham : le Christ et les croyants)*

15 Frères, partons des usages humains :

 un simple testament[[49]](#footnote-49)16, s’il est en règle, personne ne l’annule ni ne le complète.

 16 Eh bien, c’est à Abraham que les promesses ont été faites,

 et à sa descendance[[50]](#footnote-50)17. Il n’est pas dit : « et aux descendances »,

 comme s’il s’agissait de plusieurs, mais c’est d’une seule qu’il s’agit :

 *et à ta descendance,* c’est-à-dire Christ.

 17 Voici donc ma pensée :

 un testament en règle a d’abord été établi par Dieu.

 La loi, venue quatre cent trente ans[[51]](#footnote-51)18 plus tard, ne l’abroge pas,

 ce qui rendrait vaine la promesse.

 18 Car, si c’est par la loi que s’obtient l’héritage, ce n’est plus par la promesse.

 Or, c’est au moyen d’une promesse que Dieu a accordé sa grâce à Abraham.

 19 Dès lors, que vient faire la loi[[52]](#footnote-52)19 ?

 Elle vient s’ajouter pour que se manifestent les transgressions,

 en attendant la venue de la descendance à laquelle était destinée la promesse :

 elle a été promulguée par les anges[[53]](#footnote-53)20 par la main d’un médiateur.

 20 Or, ce médiateur n’est pas médiateur d’un seul. Et *Dieu est unique[[54]](#footnote-54)21.*

 21 La loi va-t-elle donc à l’encontre des promesses de Dieu ? Certes non.

 Si en effet une loi avait été donnée, qui ait le pouvoir de faire vivre,

 alors c’est de la loi qu’effectivement viendrait la justice.

 22 Mais l’Ecriture a tout soumis au péché dans une commune captivité[[55]](#footnote-55)22

 afin que, par la foi en Jésus Christ[[56]](#footnote-56)23, la promesse fût accomplie

 pour les croyants.

 23 Avant la venue de la foi[[57]](#footnote-57)24, nous étions gardés en captivité sous la loi,

 en vue de la foi qui devait être révélée.

 24 Ainsi donc, la loi a été notre surveillant[[58]](#footnote-58)25, en attendant le Christ,

 afin que nous soyons justifiés par la foi.

 25 Mais, après la venue de la foi, nous ne sommes plus soumis à ce surveillant.

 26 Car tous, vous êtes, par la foi, fils de Dieu, en Jésus Christ.

 27 Oui, vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ[[59]](#footnote-59)26 .

 28 Il n’y a plus ni Juif, ni Grec ; il n’y a plus ni esclave, ni homme libre ;

 il n’y a plus l’homme et la femme ;

 car tous, vous n’êtes qu’un en Jésus Christ.

 29 Et si vous appartenez au Christ,

 c’est donc que vous êtes la descendance d’Abraham ;

 selon la promesse, vous êtes héritiers.

*(De l’esclavage de la loi à la liberté des enfants de Dieu)*

4,1 Telle est donc ma pensée :

 aussi longtemps que l’héritier est un enfant, il ne diffère en rien d’un esclave,

 lui qui est maître de tout ;

1. mais il est soumis à des tuteurs et à des régisseurs

jusqu’à la date fixée par son père[[60]](#footnote-60)1.

1. Et nous, de même, quand nous étions des enfants soumis aux éléments du

monde[[61]](#footnote-61)2, nous étions esclaves.

1. Mais, quand est venu l’accomplissement du temps[[62]](#footnote-62)3,

Dieu a envoyé son Fils, né d’une femme et assujetti à la loi,

 5 pour payer la libération de ceux qui sont assujettis à la loi,

pour qu’il nous soit donné d’être fils adoptifs[[63]](#footnote-63)4.

6 Fils, vous l’êtes bien :

 Dieu a envoyé dans nos cœurs **l’Esprit de son Fils**, qui crie : Abba – Père[[64]](#footnote-64)5 !

1. Tu n’es donc plus esclave, mais fils ;

et, comme fils, tu es aussi héritier : c’est l’œuvre de Dieu[[65]](#footnote-65)6.

*(Angoisse de Paul : les Galates sont menacés de retour à l’esclavage)*

1. Jadis, quand vous ne connaissiez pas Dieu, vous étiez asservis à des dieux qui, de leur nature, ne le sont pas[[66]](#footnote-66)7,
2. mais maintenant que vous connaissez Dieu,

ou plutôt que vous êtes connus de lui[[67]](#footnote-67)8,

comment pouvez-vous retourner encore à des éléments faibles et pauvres[[68]](#footnote-68)9,

 dans la volonté de vous y asservir de nouveau ?

 10 Vous observez religieusement les jours, les mois, les saisons, les années[[69]](#footnote-69)10 !

 11 Vous me faites craindre d’avoir travaillé pour vous en pure perte !

 12 Comportez-vous comme moi, puisque je suis devenu comme vous[[70]](#footnote-70)11,

frères, je vous en prie.

Vous ne m’avez fait aucun tort[[71]](#footnote-71)12.

1. Vous le savez bien, ce fut à l’occasion d’une maladie

que je vous ai, pour la première fois, annoncé la bonne nouvelle ;

1. et, si éprouvant pour vous que fût mon corps,

vous n’avez montré ni dédain, ni dégoût[[72]](#footnote-72)13.

Au contraire, vous m’avez accueilli comme un ange de Dieu,

comme le Christ Jésus[[73]](#footnote-73)14.

1. Où donc est votre joie d’alors ?

Car je vous rends ce témoignage :

si vous aviez pu, vous vous seriez arraché les yeux pour me les donner.

1. Et maintenant, suis-je devenu votre ennemi parce que je vous dis la vérité ?
2. L’empressement qu’on vous témoigne n’est pas de bon aloi ;

ils veulent seulement vous détacher de moi

pour devenir eux-mêmes l’objet de votre empressement.

1. Ce qui est bon, c’est de se voir témoigner un empressement bien intentionné,

en tout temps, et pas seulement quand j’étais présent parmi vous,

1. mes petits enfants que, dans la douleur, j’enfante à nouveau,

jusqu’à ce que Christ soit formé en vous[[74]](#footnote-74)15.

1. Oh ! je voudrais être près de vous en ce moment

pour trouver le ton qui convient, car je ne sais comment m’y prendre avec vous.

*(Les deux alliances : la loi asservissant et la grâce libératrice)*

21 Dites-moi, vous qui voulez être soumis à la loi,

 n'entendez-vous pas ce qui dit cette loi[[75]](#footnote-75)16 ?

 22 Il est écrit, en effet, qu’Abraham eut deux fils,

 un de la servante, un de la femme libre ;

 23 mais le fils de la servante était né selon la chair,

 tandis que le fils de la femme libre l’était par l’effet de la promesse.

 24 Il y a là une allégorie[[76]](#footnote-76)17 :

 ces femmes sont, en effet, les deux alliances.

 L’une, celle qui vient du mont Sinaï, engendre pour la servitude :

 c’est Agar

 25 ˗ car le mont Sinaï est en Arabie.

 Et Agar[[77]](#footnote-77)18 correspond à la Jérusalem actuelle

 puisqu’elle est esclave avec ses enfants.

 26 Mais la Jérusalem d’en haut est libre, et c’est notre mère :

 27 car il est écrit :

 *Réjouis-toi, stérile, toi qui n’enfantais pas ;*

 *éclate en cris de joie, toi qui n’as pas connu les douleurs ;*

 *car plus nombreux sont les enfants de la délaissée*

 *que les enfants de celle qui a un époux[[78]](#footnote-78)19.*

 28 Et vous, frères, comme Isaac vous êtes enfants de la promesse.

 29 Mais, de même que celui qui était né selon la chair persécutait alors

 celui qui était **né selon l’Esprit**,

 ainsi en est-il encore maintenant.

 30 Eh bien ! que dit l’Écriture ?

 *Chasse la servante et son fils,*

 *car il ne faut pas que le fils de la servante hérite*

 *avec le fils* de la femme libre[[79]](#footnote-79)20.

 31 Ainsi donc, frères, nous ne sommes pas les enfants d’une esclave,

 mais ceux de la femme libre.

#  (Persévérez dans la foi à l’unique libérateur)

5,1 C’est pour que nous soyons vraiment libres que Christ nous a libérés[[80]](#footnote-80)1.

 Tenez donc ferme et ne vous laissez pas remettre sous le joug de l’esclavage.

 2 Moi, Paul, je vous le dis :

si vous vous faites circoncire, Christ ne vous servira plus de rien[[81]](#footnote-81)2.

1. Et j’atteste encore une fois à tout homme qui se fait circoncire,

qu’il est tenu de pratiquer la loi intégralement.

1. Vous avez rompu avec Christ, si vous placez votre justice dans la loi ;

vous êtes déchus de la grâce.

1. Quant à nous, c’est **par l’Esprit**, en vertu de la foi,

que nous attendons fermement que se réalise

ce que la justification nous fait espérer[[82]](#footnote-82)3.

1. Car, pour celui qui est en Jésus Christ,

ni la circoncision, ni l’incirconcision ne sont efficaces,

mais la foi agissant par l’amour[[83]](#footnote-83)4.

1. Vous couriez bien ;

qui, en vous barrant la route, empêche la vérité de vous entraîner[[84]](#footnote-84)5 ?

1. Une telle influence ne vient pas de celui qui vous appelle.
2. Un peu de levain et toute la pâte lève[[85]](#footnote-85)6 !

 10 Pour moi, j’ai confiance dans le Seigneur pour vous :

 vous ne prendrez pas une autre orientation.

 Mais celui qui jette le trouble parmi vous en subira la sanction, quel qu’il soit.

 11 Quant à moi, frères, si je prêche encore la circoncision,

 pourquoi suis-je alors persécuté ?

 Dans ce cas, le scandale de la croix est aboli[[86]](#footnote-86)7 !

 12 Qu’ils aillent donc jusqu’à se mutiler tout à fait,

ceux qui sèment le désordre parmi vous[[87]](#footnote-87)8 !

 *(La chair et l’Esprit)*

 13 Vous, frères, c’est à la liberté que vous avez été appelés.

Seulement, que cette liberté ne donne aucune prise à la chair !

Mais, par l’amour, mettez-vous au service les uns des autres[[88]](#footnote-88)9.

 14 Car la loi tout entière trouve son accomplissement en cette unique parole :

*Tu aimeras ton prochain comme toi-même[[89]](#footnote-89)10.*

 15 Mais, si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres,

prenez garde : vous allez vous détruire les uns les autres.

1. Écoutez-moi : marchez **sous l’impulsion de l’Esprit**

et vous n’accomplirez plus ce que la chair désire.

1. Car la chair, en ses désirs, s’oppose à **l’Esprit** et **l’Esprit** à la chair ;

entre eux, c’est l’antagonisme

˗ pour que, ce que vous voulez faire, vous ne le fassiez pas[[90]](#footnote-90)11.

1. Mais si vous êtes **conduits par l’Esprit**, vous n’êtes plus soumis à la loi[[91]](#footnote-91)12.
2. On les connaît, les œuvres de la chair :

libertinage, impureté, débauche,

1. idolâtrie, magie, haines, discorde, jalousie, emportements, rivalités,

dissensions, factions,

1. envie, beuveries, ripailles et autres choses semblables ;

leurs auteurs, je vous en préviens, comme je l’ai déjà dit,

n’hériteront pas du Royaume de Dieu[[92]](#footnote-92)13.

1. Mais voici **le fruit de l’Esprit**[[93]](#footnote-93)14 :

amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, foi,

1. douceur, maîtrise de soi ;

contre de telles choses, il n’y a pas de loi[[94]](#footnote-94)15.

1. Ceux qui sont au Christ ont crucifié la chair avec ses passions et ses désirs[[95]](#footnote-95)16.
2. Si nous vivons **par l’Esprit**, marchons aussi **sous l’impulsion de l’Esprit**.

*(La loi du Christ)*

1. Ne soyons pas vaniteux :

entre nous, pas de provocations, entre nous, pas d’envie.

6,1 Frères, s’il arrive à quelqu’un d’être pris en faute,

 c’est à vous, les spirituels[[96]](#footnote-96)17, de le redresser dans un esprit de douceur ;

 prends garde à toi : ne peux-tu pas être tenté, toi aussi ?

1. Portez les fardeaux les uns des autres ;

accomplissez ainsi la loi du Christ[[97]](#footnote-97)18.

1. Car si quelqu’un se prend pour un personnage[[98]](#footnote-98)19, lui qui n’est rien,

il est sa propre dupe.

1. Mais que chacun examine son œuvre à lui ;

alors, s’il y trouve un motif de fierté, ce sera par rapport à lui-même

et non par comparaison à un autre[[99]](#footnote-99)20.

1. Car c’est sa propre charge que chacun portera[[100]](#footnote-100)21.
2. Que celui qui reçoit l’enseignement de la Parole

fasse une part dans tous ses biens en faveur de celui qui l’instruit[[101]](#footnote-101)22.

1. Ne vous faites pas d’illusions : Dieu ne se laisse pas narguer ;

car ce que l’homme sème, il le récoltera.

1. Celui qui sème pour sa propre chair récoltera ce que produit la chair :

la corruption.

Celui qui sème **pour l’Esprit** récoltera ce que produit **l’Esprit** :

la vie éternelle.

1. Faisons le bien sans défaillance ;

car, au temps voulu, nous récolterons si nous ne nous relâchons pas[[102]](#footnote-102)23.

 10 Donc, tant que nous disposons de temps,

 travaillons pour le bien de tous, surtout celui de nos proches dans la foi.

 *(La croix du Christ et la nouvelle création)*

11 Voyez ces grosses lettres[[103]](#footnote-103)24 : je vous écris de ma propre main !

1. Des gens désireux de se faire remarquer dans l’ordre de la chair,

voilà les gens qui imposent la circoncision.

Leur seul but est de ne pas être persécutés à cause de la croix du Christ[[104]](#footnote-104)25 ;

1. car, ceux-là même qui se font circoncire n’observent pas la loi ;

ils veulent néanmoins que vous soyez circoncis,

afin de tirer fierté[[105]](#footnote-105)26 de votre chair.

1. Pour moi, non, jamais d’autre fierté

que la croix de notre Seigneur Jésus Christ ;

par elle, le monde est crucifié pour moi, comme moi pour le monde[[106]](#footnote-106)27.

1. Car, ce qui importe, ce n’est ni la circoncision, ni l’incirconcision,

mais la nouvelle création[[107]](#footnote-107)28.

1. Sur ceux qui se conduisent selon cette règle, paix et miséricorde,

ainsi que sur l’Israël de Dieu[[108]](#footnote-108)29.

1. Dès lors, que personne ne me cause de tourments ;

car moi, je porte en mon corps les marques de Jésus[[109]](#footnote-109)30.

1. Que la grâce de notre Seigneur Jésus Christ soit avec votre esprit, frères[[110]](#footnote-110)31.

Amen.

1. Paul, en se disant *apôtre*, veut souligner l’origine de sa mission : comme les Douze, apôtres avant lui (Ga 1,17), il a été envoyé immédiatement par le Christ ressuscité. [↑](#footnote-ref-1)
2. Paul, qui vient de revendiquer son autorité d’apôtre, met en même temps en relief – et c’est la seule adresse d’une épître où il le fait – son union avec les croyants qui l’entourent, dans la défense de l’Évangile. Il ne propose pas une interprétation de l’Évangile qui lui soit propre. [↑](#footnote-ref-2)
3. Littéralement : *au monde présent, mauvais.* Il s’agit du monde ancien, toujours présent et soumis à Satan, le Mauvais (voir Mt 6,13 ; 13,38), mais déjà vaincu en Christ. [↑](#footnote-ref-3)
4. Les versets 3 et 4 résument l’Évangile au centre duquel est le Christ crucifié. Celui-ci, par l’événement unique de sa résurrection, opère une rupture et un passage ; il nous arrache au monde ancien et à tous ses éléments (Ga 4,3.9-10) ; il nous introduit dans la nouvelle création (Ga 6,15). [↑](#footnote-ref-4)
5. On pourrait aussi traduire : *de celui qui vous a appelés par grâce, le Christ,* voirRm 1,6).

 [↑](#footnote-ref-5)
6. La salutation est, dans les autres épîtres, suivie d’une action de grâces qui est ici remplacée par une apostrophe ironique et véhémente. L’Évangile unique est l’annonce de la vie nouvelle, donnée par le Christ seul. Le message, tel qu’il est annoncé par certains prédicateurs, compromet la nouveauté et la gratuité du salut : ce n’est plus l’Évangile, comme Paul le dit aussitôt au verset 7. [↑](#footnote-ref-6)
7. *Anathème :* ce mot désigne le châtiment qui retranchait un homme du peuple de Dieu. Paul l’évoque paradoxalement à propos du retour aux prescriptions de la loi juive. Ce retour serait une perversion de l’Évangile par laquelle on se retran-cherait de la grâce. [↑](#footnote-ref-7)
8. Ce *car* souligne l’indépendance de Paul. S’il lance l’anathème, c’est qu’il ne craint pas de déplaire aux hommes ; ce n’est donc pas pour plaire aux païens qu’il les libère des observances légales, mais pour être fidèle à l’Évangile. [↑](#footnote-ref-8)
9. Littéralement : *selon l’homme.* L’Évangile ne vient pas de l’homme, et c’est pour-quoi, loin de s’accorder aux penchants de l’homme, il donne à son existence une orientation nouvelle. [↑](#footnote-ref-9)
10. La *révélation* directe faite à Paul a pour auteur Jésus Christ ; le Crucifié s’est manifesté à lui comme Ressuscité. Sa vocation, il va le rappeler au verset 15, en évoquant la vocation de Jérémie (1,5), et celle du serviteur en Ésaïe 49,1, était de recevoir cette révélation pour l’annoncer aux païens (Ga 1,15-16).

 [↑](#footnote-ref-10)
11. Littéralement : *sans recourir à la chair et au sang.* Cet hébraïsme désigne l’homme réduit à ses seules forces. Voir Mt 16,17 ; 1 Co 15,50. [↑](#footnote-ref-11)
12. On s’est interrogé sur les motifs du départ en *Arabie.* Le récit des Actes (9,15.19-20) suggère une réponse : Paul a voulu commencer à accomplir sa mission parmi les païens. [↑](#footnote-ref-12)
13. *Céphas*, c’est-à-dire Pierre. [↑](#footnote-ref-13)
14. Ou : *aucun autre apôtre, si ce n’est Jacques.* Celui-ci est une des « colonnes » de la communauté. Voir Ga 2,9 ; Ac 12,17 ; 15,13 ; 21,18. Rien ne prouve qu’il ait été un des Douze. Mais le titre d’apôtre n’était pas réservé à ceux-ci, voir 1 Co 15,7.

 [↑](#footnote-ref-14)
15. Que désigne ici le mot *foi*(grec : *pistis*) ? Non seulement une doctrine à croire, mais une vie dont la foi est le cœur, voir 3,23 note. [↑](#footnote-ref-15)
16. On se demande quel est le point de départ de ces quatorze ans. Est-ce la con-version de Paul ou le premier voyage à Jérusalem ? Il semble, en tout cas, que le voyage dont il est question ici soit celui dont parle Ac 15. [↑](#footnote-ref-16)
17. Éclairé par l’Esprit, Paul a compris la nécessité de ce voyage : sa prédication serait stérile, s’il n’était pas lui-même en communion avec l’Église de Jérusalem. Ceci n’exclut pas que l’Église d’Antioche ait par ailleurs voulu ce voyage, voir Ac 15 ,2.

 [↑](#footnote-ref-17)
18. *Tite* est l’associé et le collaborateur de Paul, voir 2 Co 8,23. Sa présence à Jérusalem fait de lui un témoin vivant de la décision qui sauvegarde la liberté chrétienne : il ne sera pas circoncis. [↑](#footnote-ref-18)
19. *Ç’aurait été*, sous-entendu dans le grec, explicite le lien de ce verset (par ailleurs privé de verbe) avec le précédent. Le sens est alors que, si l’on avait circoncis Tite, ç’aurait été à cause de l’influence des adversaires de la liberté chrétienne, mentionnés en 1,7 ; pour eux, les païens n’auraient accès au salut qu’en se soumettant à la loi juive, la foi au Christ ne suffisant pas sans cela. [↑](#footnote-ref-19)
20. Le sens de ce verset est clair : Paul n’a voulu faire aucune concession qui compromît la vérité de l’Évangile. Certains manuscrits et certains Pères latins donnent à ce verset un sens opposé, du fait de la suppression de la négation : *pour une concession momentanée, nous nous sommes soumis…* Dans ce cas, le verset 4 pourrait se rattacher aisément au verset 5. Mais c’est probablement pour obtenir cette lecture plus facile que la négation aura été supprimée par un copiste. [↑](#footnote-ref-20)
21. Littéralement : *de la part des.* Après l’incise qui suit, Paul continue sa phrase sans tenir compte de ces premiers mots. [↑](#footnote-ref-21)
22. Vis-à-vis des personnalités, des personnes les plus considérées (grec : *dokountes*, voir versets 2,6.9), c’est-à-dire des Douze et de ceux qui exercent une autorité dans l’Église, Paul adopte une attitude qui reflète son double souci. Le souci de l’unité le conduit à s’assurer leur accord. Celui de la liberté chrétienne lui fait dire qu’il ne cherche pas cet accord en raison de l’aspect humain de leur autorité ou de la considération dont ils sont entourés. [↑](#footnote-ref-22)
23. Littéralement : *nous donnèrent une main de communion.* [↑](#footnote-ref-23)
24. Deux champs d’apostolat sont définis par l’accord de Jérusalem. Cette distinction répond à l’élection d’Israël dont la circoncision était le signe (Ac 7,8) ; elle devait disparaître du fait de l’annonce de l’Évangile ; dans le Christ crucifié, les Grecs comme les Juifs peuvent devenir fils de Dieu. Le geste d’union de Paul et des autorités de Jérusalem scellait un accord issu d’une situation provisoire, mais il exprimait la volonté d’une *communion* plus profonde ; de cette communion le service des *pauvres* était le signe (voir 1 Co 16,1). [↑](#footnote-ref-24)
25. C’est à *Antioche* que la parole commence à être annoncée aux Grecs et que les disciples reçoivent pour la première fois le nom de « chrétiens ». Voir Ac 11,19-26. [↑](#footnote-ref-25)
26. Paul a déjà parlé de *la vérité de l’Évangile* (2,5). Ce qu’il désigne par cette expression est pour lui le fondement de l’unité des croyants et la source de leur liberté. La *vérité* dont la révélation constitue *l’Évangile*, c’est que Jésus est le Sauveur universel. Il n’y a plus ni Juif, ni Grec (3,28) ; il n’y a plus qu’un peuple de Dieu dont l’unité est signifiée par la communauté de vie et de table. Pierre semble oublier la révélation qu’il a reçue sur ce point à Césarée (Ac 10,28). Peut-être veut-il éviter de scandaliser les judéo-chrétiens qui enferment encore l’Église dans les limites d’Israël. Mais le scandale de la croix n’est pas à éviter, et c’est lui qui est en cause (Ga 5,11).

 [↑](#footnote-ref-26)
27. Voir 2,17 note.

 [↑](#footnote-ref-27)
28. *La foi de Jésus Christ. La foi du Christ*:Paul emploie ici un génitif qu’on retrouve en 2,20 ; 3,22 ; Rm 3,22.26 ; Ph 3,9. Le traduire, comme on le fait habituellement par *foi en Jésus Christ*, exprime un des sens possibles du génitif, le sens objectif : la foi qui a pour objet Jésus Christ ; mais, par là même, sont exclus les deux sens différents que peut exprimer le génitif et qui ne seraient pas en désaccord avec le contexte, à savoir : la foi qui a Jésus Christ pour source (génitif d’origine), ou la foi qui a Jésus Christ pour sujet (génitif subjectif). C’est en effet le Christ qui donne de croire. D’autre part le Christ a une foi totale en son Père, en ce sens qu’il se confie à lui et lui obéit filialement ; par cette foi, il nous justifie, car elle lui fait accomplir sa mission de salut ; cette affirmation est parallèle à celle de Rm 5,19, où il est dit que nous sommes justifiés par l’obéissance du Christ. La traduction : *foi de Jésus Christ* reflète le génitif grec et laisse ouvert le choix entre ses trois sens, sans exclure aucun des trois. Aussi nous semble-t-elle préférable. [↑](#footnote-ref-28)
29. Psaume 143,2. Littéralement : *aucune chair ne sera justifiée.* Sur le thème de la *justification*, voir Rm 3,24 note.

 [↑](#footnote-ref-29)
30. Pour un Juif, tout *païen* est *pécheur*, donc impur. On ne peut partager son pain sans se souiller. Voir Mc 2,16. Pour le *Juif* qui croit au Christ et qui sait que la foi en lui suffit à justifier les païens, la communauté de table avec les croyants d’origine païenne ne peut être source d’impureté ; bien au contraire, elle est le signe qu’il recherche vraiment la justice dont le Christ est l’unique source. Refuser cette communauté, c’est renoncer à croire au Christ, c’est donc rendre sa force à la loi, force que le Christ avait abolie (Ga 2,21).

 [↑](#footnote-ref-30)
31. Paul résume tellement sa pensée qu’elle en devient obscure. Il veut dire que la mort et la résurrection du Christ se sont réalisées en lui. Or la mort du Christ a eu pour cause la loi au nom de laquelle il a été condamné ; elle a eu pour effet de libérer les hommes du régime de la loi et de la malédiction qu’elle attirait sur eux ; voilà pourquoi Paul, du fait de son union au Christ crucifié, est *mort pour la loi* et *mort* *à la loi.* Le but de cette union au Christ crucifié, c’est la communion à sa résurrection ; grâce à cette communion, Paul vit pour Dieu et son service.

 [↑](#footnote-ref-31)
32. Paul, dans ce verset capital, en même temps qu’il évoque son expérience per-sonnelle, définit l’existence chrétienne qui est communion avec le Fils de Dieu. Cette existence n’est pas la vie du moi charnel qui se satisfait de ses préroga-tives (voir Ph 3,4-11) ; celui-ci est mort, et Paul le rappellera en conclusion (voir Ga 6,14). Cependant elle est *encore* vie dans la condition mortelle de l’homme pécheur – vie dans la chair – ; mais elle est *déjà* vie du Christ glorieux dans le croyant. La foi en effet ouvre l’homme à l’amour gratuit et sauveur du Fils de Dieu. [↑](#footnote-ref-32)
33. Littéralement : *la foi du Fils de Dieu,* voir 2,16 note. [↑](#footnote-ref-33)
34. 1 Paul vient d’évoquer la croix du Christ et l’attitude de ceux qui la rendent inutile en prétendant se justifier par la pratique de la loi, en prétendant exclure du salut ceux qui ne pratiquent pas la loi. L’apôtre va montrer qu’une telle attitude est insoutenable ; elle l’est du point de vue des Galates que leur propre expérience aurait dû éclairer (3,1-5) ; elle l’est du point de vue de la loi qui aurait dû faire comprendre aux judaïsants que le salut ne dépend que de la foi au Christ et qu’il est offert à tous les croyants (3,6–4,7). En effet le Christ crucifié, en accomplis-sant la promesse de bénédiction faite à Abraham (3,8.14.18), unit les Juifs et les païens (3,26-29), met fin à la malédiction que la loi attirait sur les pécheurs (3,10.13.22 ; 4,5) et donne l’Esprit qui libère l’homme du joug des puissances de ce monde, en le faisant fils de Dieu (4,3-9). [↑](#footnote-ref-34)
35. 2 *Esprit.* Sur le sens de ce mot, voir Rm 1,9 note :

*Esprit.* Paul emploie ce mot en quatre sens principaux : l’esprit de Dieu ou Esprit Saint (plus de vingt textes dans Rm), l’esprit de l’homme (une quinzaine de textes dans l’ensemble des épîtres pauliniennes, dont ce verset), l’esprit du monde ou du mal sous diverses formes (Rm 11,8 ; 1 Co 2,12 ; Ep 2,2 ; 2 Tm 1,7), le souffle destructeur du Seigneur (2 Th 2,8, citation d’Ésaïe 11,4). On se bornera ici à un bref aperçu de la pensée paulinienne :

1. Il est parfois difficile de savoir si tels textes appartiennent à la première ou à la seconde catégorie, par exemple dans Rm 12,11, et même, selon certains auteurs, dans Rm 8,4 (l’obéissance à la chair ou à l’esprit) ou 8,5 (ceux qui vivent selon la chair et ceux qui vivent selon l’esprit ; voir encore 2 Co 6,6 ; Ep 4,3 ; etc.). L’embarras des traducteurs se manifeste dans leur usage désordonné de la majuscule ou de la minuscule au mot esprit. Cette difficulté en fait apparaître une autre, plus profonde : quelle est, dans la pensée de Paul, la relation exacte entre l’Esprit de Dieu (= qui vient de Dieu, donné par Dieu) et l’esprit de l’homme (= qui appartient à toute créature humaine [Rm 1,9 ; 8,16 ; 1 Co 2,11 ; 5,3-4 ; Ga 6,18 ; Ph 4,23 ; 1 Th 5,23 ; Phm 25, etc.]) ? Certains auteurs soulignent *la correspondance profonde entre l’esprit de l’homme et l’Esprit de Dieu qui le suscite et le dirige,* d’autres relèvent plutôt le soin que Paul met à distinguer ces deux esprits (ainsi dans Rm 8,16, voir notre traduction). Après l’Ancien Testament, l’apôtre insiste moins sur la parenté essentielle entre l’Esprit de Dieu et l’esprit de l’homme que sur la souveraineté du premier sur le second. Ce n’est d’ailleurs pas seulement de l’esprit (Rm 8,16) ou du cœur de l’homme (Rm 5,5) que l’Esprit de Dieu prend possession, mais de toute la personne. L’Esprit *habite* les chrétiens (Rm 8,9), et même leur corps (1 Co 6,19) comme il le fait pour l’Église (1 Co 3,16). Ce verbe *habiter,* à côté d’autres, d’origine vétérotestamentaire, décrit la présence de l’Esprit comme réelle (l’Esprit ne reste pas extérieur à ce qu’il habite), mais toujours distincte (l’Esprit ne se confond jamais avec ce qu’il habite) ; cela est vrai du corps humain comme du corps qu’est l’Église.

2. Selon Paul, l’étendue des *opérations* de l’Esprit de Dieu (ou Esprit du Christ : Rm 8,9 ; Ph 1,19 ; Ga 4,6, etc.) est illimitée. Alors que dans l’Ancien Testament et les évangiles, l’Esprit se manifeste le plus souvent dans des miracles ou des signes extraordinaires, ici, c’est la vie ordinaire de l’Église et des croyants qu’il anime de part en part. Déjà présent à la résurrection de Jésus (Rm 1,4), comme il le sera à la résurrection dernière (Rm 8,11), il caractérise le régime de la nouvelle alliance par rapport à l’ancienne (Ga 3,3 ; 4,29 ; Ézéchiel 36,27), crée la foi et lui répond (1 Th 1,5 ; 4,8 ; Ga 3,2 ; 1 Co 12,3), suscite la prière filiale (Ga 4,6 ; Rm 8,15-16 ; Ep 6,18), la vie nouvelle dans la joie (1 Th 1,6 ; Rm 14,17) et l’amour (Ga 5,16-25) en vue de la sanctification (2 Th 2,13). Dans l’Église de même : la *manifestation* d’un même *Esprit* s’exprime dans la variété et l’unité des charismes (1 Co 12), car il n’y a qu’un seul corps et un seul Esprit (Ep 4,4), et comme les trois ministères pauliniens fondamentaux (apôtres, prophètes, docteurs) sont également *donnés* par l’Esprit, on peut dire que la structure de l’Église aussi bien que ses opérations les plus occasionnelles et les plus extraordinaires (glossolalie, prophétie, don de guérison, etc.) sont également des manifestations de l’Esprit.

3. L’apôtre Paul dut souvent intervenir pour rétablir l’unité spirituelle (Ph 2,1-2 ; 1 Co 3,1-4) et l’ordre dans les Eglises. Il le fit en rappelant que la vie spirituelle perd son authenticité lorsqu’elle se détache de l’histoire de Jésus Christ. Sur un premier front, Paul rappela, aux Corinthiens principalement, que si l’Esprit les avait comblés de ses dons, il avait été *d’abord* donné à l’apostolat pour qu’il connaisse et fasse connaître les grâces accordées aux hommes en Jésus Christ (1 Co 2,10-16), ce qui précisait la relation entre l’Esprit, l’œuvre historique du Christ et le ministère ecclésiastique. Sur un deuxième front, dans l’épître aux Romains, l’apôtre montre que l’Esprit de liberté, d’adoption filiale et de prière, constitue les *arrhes* (Rm 8,23) du monde nouveau et que les chrétiens, associés par lui à la vie du Christ ressuscité (Rm 8,11), peuvent et doivent rompre avec les servitudes légales et charnelles, ce qui précise la relation entre l’Esprit, la conduite actuelle des croyants et leur glorification dernière. [↑](#footnote-ref-35)
36. 3 Littéralement : *en raison de l’écoute de la foi.* On peut rapprocher cette expres-sion de Rm 10,16 qui cite Ésaïe 53,1. Elle évoque l’événement du salut qui est le contenu du message à croire, et elle signifie l’attitude de foi qui est l’accueil par l’homme du salut qui est l’œuvre de Dieu par le Christ. Dans les versets 1-5, Paul montre aux Galates que c’est grâce à cet attitude de foi face à l’événement du salut, face au Christ crucifié exposé sous leurs yeux par Paul (verset 1), qu’ils se sont ouverts au don de l’Esprit (verset 2), et que la puissance de l’Esprit continue à s’exercer en eux (verset 5) ; c’est donc une folie (versets 1 et 3) que de ne pas comprendre le sens de ces expériences ; ce qui a été le commencement de leur salut reste la source de leur perfection. Comment peuvent-ils prétendre atteindre cette perfection par leurs oeuvres ? Une telle attitude est celle de l’homme charnel (verset 3). [↑](#footnote-ref-36)
37. 4 Littéralement : *Est-ce maintenant par la chair que vous finissez ?* La tradition donnée dans le texte vise à rendre la nuance de perfection que comporte le verbe *épiteleô.* Sur le sens de *chair*, voir Rm 1,3 note.

 [↑](#footnote-ref-37)
38. 5 Ces *expériences* sont celles de l’action de l’Esprit dans la vie de la communauté. Voir 1 Co 12,4-11. [↑](#footnote-ref-38)
39. 6 Déchoir de la grâce est pire, au jugement de Dieu, que de ne pas l’avoir reçue. On traduit aussi : *si toutefois c’est en vain*, formule qui exprimerait la même confiance que 5,10. [↑](#footnote-ref-39)
40. 7 Si Paul évoque la figure d’*Abraham*, c’est qu’il est le père du peuple élu et qu’en lui apparaît déjà le dessein de Dieu, dont le but est le salut universel (3,8) et dont la réalisation a pour seule condition la foi (3,9). Voir Rm 4. [↑](#footnote-ref-40)
41. 8 Genèse 15,6. [↑](#footnote-ref-41)
42. 9 Genèse 12,3. [↑](#footnote-ref-42)
43. 10 Deutéronome 27,26. Voir 5,3. [↑](#footnote-ref-43)
44. 11 Cette citation (Habaquq 2,4) est comme un raccourci de l’évangile de Paul (Rm 1,17) : la *foi* ouvre l’homme à la vie qui est en Christ ; la *loi* l’enferme dans le péché et le laisse dans la malédiction. Voir 3,10.12 et verset 23 note. [↑](#footnote-ref-44)
45. 12 Littéralement : *Mais la loi n’est pas de la foi.* Il s’agit de deux étapes de l’histoire du salut dont la relation va être mise en lumière par Paul aux versets 19 et suivants. [↑](#footnote-ref-45)
46. 13 Lévitique 18,5. [↑](#footnote-ref-46)
47. 14 Littéralement : *nous a rachetés.* Sur le thème de la rédemption, voir Rm 3,24 note. [↑](#footnote-ref-47)
48. 15 Au verset 10, Paul a rappelé la malédiction des pécheurs par la loi (Deutéronome 27,26). S’il évoque ici le gibet où le *maudit* est exposé aux yeux de tous (Deutéronome 21,23), c’est que le Christ a accepté cette mort de maudit pour nous délivrer du péché qui la cause. Il a payé de sa vie notre libération (2,20-21). Ce prix n’est payé à personne : il manifeste l’amour de Dieu pour les pécheurs. Voir Rm 5,8 ; Ep 2,4-5. [↑](#footnote-ref-48)
49. 16 Paul joue sur le double sens du mot *diathèkè,* qui signifie « alliance » ou « tes-tament ». Voir He 9,15 note :

La phrase grecque ne comporte qu’une seule expression : *d’une diathèkè nouvelle,* qui est traduite ici deux fois (*alliance* et *testament*). Le mot grec *diathèkè* (littéralement : disposition) a effectivement deux valeurs. Il sert dans la Septante à désigner *l’alliance* de Dieu avec son peuple (hébreu : *berit*) mais, dans la langue ordinaire, il a le sens de *testament.* Or, l’auteur de l’épître s’apprête à exploiter cette ambiva-lence. Il a donc paru nécessaire de retenir à la fois les deux traductions possibles. Voir Ga 3,15-17. [↑](#footnote-ref-49)
50. 17 Paul met en relief le sens du choix d’Abraham dans le dessein du salut univer-sel : Abraham est choisi pour que, de sa race, naisse celui en qui les hommes de toute race ne seront qu’un (3,28). Si Paul précise qu’il n’y a pas plusieurs *descendances,* c’est peut-être pour exclure toute distinction dans l’Église entre circoncis et païens, voir 2,15 ; 3,9.28-29. [↑](#footnote-ref-50)
51. 18 Ce chiffre est celui de la Bible grecque (Exode 12,40-41) et exprime la durée du séjour en Égypte et en Canaan. Pour le texte hébreu, ces 430 ans représentent la seule durée du séjour en Égypte. [↑](#footnote-ref-51)
52. 19 Le régime de *la loi* n’a été qu’une étape provisoire dans l’histoire du salut ; la venue du Christ y met fin. La loi était venue *s’ajouter*; on pourrait traduire : *prendre place à côté,* exprimant ainsi une nuance du verbe grec qui indique que la loi est en marge du dessein de salut, car son rôle n’est pas directement libé-rateur. Elle intervient *à cause des transgressions*: si on interprète cette expres-sion à la lumière de Rm 4,15 ; 5,20 ; 7,7-13, elle signifie que la loi rend le pécheur plus responsable et provoque les transgressions. Elle devait donc révéler à l’homme son asservissement et susciter son attente du libérateur. [↑](#footnote-ref-52)
53. 20 Que la loi soit *promulguée par les anges*, Paul n’est pas le seul à l’attester. Voir Ac 7,38 ;53 ; He 2,2. Mais tandis que les Juifs en déduisaient son autorité divine, Paul en déduit que la loi asservit l’homme à ces anges dont Moïse est le médiateur ; aussi, le Christ, en délivrant les hommes de la loi, les libérera-t-il aussi de cette dépendance. Voir Col 2,15. Cette déduction, propre à Paul, fonde l’argumentation du verset 20. [↑](#footnote-ref-53)
54. 21 Les nombreuses interprétations de ce verset impliquent le plus souvent des sous-entendus difficiles à admettre. Le contexte nous semble demander qu’on voie dans la première phrase de ce verset, non une vérité générale : « un médiateur suppose deux parties », mais une affirmation relative à la médiation de Moïse dans la promulgation de la loi : il parlait au nom des anges, au nom de plusieurs. Or, *Dieu est unique* (Deutéronome 6,4). Moïse n’est donc pas le médiateur de Dieu. Sans doute la loi est divine, en ce sens que l’autorité des anges vient de Dieu ; mais elle a des effets qui ne sont pas l’expression du dessein du Dieu unique qui veut libérer et unir les hommes ; elle asservit le peuple de Dieu aux *éléments du monde* (4,3) et elle divise en deux l’humanité, opposant les Juifs aux païens. Voilà pourquoi Paul rappelle la vérité fondamentale : *Dieu est unique* (comme il le fera aussi en Rm 3,30) ; dans les deux cas, cette affirmation est destinée à prouver que le Dieu unique de tous les hommes veut les sauver, non pas par la loi qui les asservit et les divise, mais par son Fils unique, Jésus, qui les libère et les unit, moyennant la foi (3,22.26.28 ; Rm 3,29-30 ; Ep 2,8.11-18). C’est pourquoi, en 1 Tim 2,5, Jésus Christ est appelé l’unique médiateur entre Dieu et les hommes. [↑](#footnote-ref-54)
55. 22 La même affirmation se retrouve en Rm 11,32. Paul la développe en Rm 3,9-19. [↑](#footnote-ref-55)
56. 23 Littéralement : *la foi de Jésus Christ,* voir 2,16 note. [↑](#footnote-ref-56)
57. 24 Chez Paul, le mot *foi* (grec : *pistis*) a des nuances diverses selon le contexte. Ici il s’agit du régime de la foi, qui commence avec la venue du Christ ; dans ce régime qui met fin à celui de la loi, est révélée la foi, c’est-à-dire non seulement une doctrine sur le dessein de Dieu qui serait pleinement dévoilé et proposé comme objet de croyance, mais une attitude d’ouverture au don de Dieu, à l’Esprit de son Fils ; par cette attitude, nous devenons fils adoptifs de Dieu par le Christ et en lui (3,26 ; 4,6-7). [↑](#footnote-ref-57)
58. 25 Nous traduisons par *surveillant* le grec *paidagogos*; ce mot, au temps de Paul, n’évoque pas un personnage qui serait un pédagogue, un éducateur, mais un esclave qui maintient les enfants dans la discipline et les conduit chez le maître d’école. [↑](#footnote-ref-58)
59. 26 Les versets 26 et 27 sont à rapprocher de 2,20. Ce verset permet de donner son vrai sens à l’image du vêtement. Elle ne suggère pas entre le Christ et le baptisé une relation qui resterait extérieure ; elle signifie l’emprise du Christ, qui est totale et transforme le baptisé à son image. Voir Col 3,10. Le verset 28 précise que toutes les différences entre les hommes cessent d’être des séparations ; car le Christ unit totalement ceux qui communient à sa vie. Voir Col 3,11 . [↑](#footnote-ref-59)
60. 1 Paul évoque ici une règle du droit hellénistique : c’est le père qui déterminait l’âge de la majorité.

 [↑](#footnote-ref-60)
61. 2 Les *éléments du monde* sont mentionnés aussi en 4,9 et Col 2,8.20. Dans ce contexte, l’expression ne semble pas désigner les éléments matériels dont l’univers était constitué, selon la conception des anciens. Paul évoque plutôt les puissances à l’œuvre dans le monde, puissances dont l’homme était captif avant que le Christ vînt le libérer. Le paganisme asservissait l’homme aux forces cosmiques qu’il divinisait ; le régime de la loi mosaïque asservissait l’Israélite aux anges (3,19) à qui la tradition juive attribuait le gouvernement du monde matériel et en particulier des astres. C’est pourquoi l’apôtre met intentionnellement sur le même plan les rites de la religion païenne et les rites juifs qu’on tente d’imposer aux Galates convertis d’origine païenne ; en effet les uns et les autres expriment une dépendance de l’homme vis-à-vis d’autres créatures (à savoir les tuteurs mentionnés en 4,2), alors que le croyant ne doit dépendre que de son Créateur dont il est devenu le fils, grâce au Christ. [↑](#footnote-ref-61)
62. 3 L’Ancien Testament révèle que Dieu, au long de l’histoire, prépare le salut des hommes. Par Jésus, il accomplit ce salut, de sorte que *les temps sont accomplis* quand Jésus vient, voir Mc 1,15. [↑](#footnote-ref-62)
63. 4 Au verset 4, Paul évoque la venue du *Fils* de Dieu, *né d’une femme* et *assujetti à la loi* (littéralement : *devenu d’une femme, devenu sous la loi*). S’il vient ainsi vivre et mourir dans la chair, c’est que Dieu l’envoie nous libérer du péché. En nous libérant du péché, il nous délivre aussi de la loi qui n’a de prise que sur le pécheur qu’elle condamne ; elle n’en a plus sur celui que l’Esprit fait vivre de la vie du Fils de Dieu (5,18 ; Rm 6,14). Voir 3,13, note. L’image de l’*adoption* prend la place de celle de la majorité légale, car elle exprime mieux notre nouvelle condition : participer par pure grâce à la vie du Fils unique de Dieu. Voir Rm 8,15. [↑](#footnote-ref-63)
64. 5 *L’Esprit,* envoyé comme le Fils, confirme au croyant, au plus profond de son être, sa condition, et donc sa vie nouvelle.

 [↑](#footnote-ref-64)
65. 6 Littéralement : *par Dieu.* [↑](#footnote-ref-65)
66. 7 Dieu ne se confond avec aucune puissance, même invisible, du monde créé. La révélation de Dieu libère donc l’homme de ces puissances qu’il est toujours tenté de diviniser. Voir Genèse 1. [↑](#footnote-ref-66)
67. 8 Dans le langage biblique, la *connaissance* est une relation concrète, personnel- le. Paul veut dire que l’initiative de cette relation vient de Dieu : les Galates le connaissent parce qu’il les a aimés (voir 1 Co 8,3). [↑](#footnote-ref-67)
68. 9 Voir 4,3 note. [↑](#footnote-ref-68)
69. 10 S’agit-il simplement de fêtes juives ? Ou bien Paul fait-il allusion à des rites d’origine syncrétiste en relation avec le culte des astres ? Ce serait le cas si Paul avait affaire à des erreurs analogues à celles qu’il combat dans Col 2,16-23. (Voir Introduction). [↑](#footnote-ref-69)
70. 11 Paul imite le Seigneur qui a partagé la condition de l’homme pécheur pour le sauver. Il se fait tout à tous et se rend semblable à ceux à qui il annonce le salut. Voir 1 Co 9,20-22. [↑](#footnote-ref-70)
71. 12 Si Paul se plaint, ce n’est pas lui qui est en question, il ne s’agit pas de torts à son égard. [↑](#footnote-ref-71)
72. 13 *Montré du dégoût.* Littéralement : *craché.* C’est là un de ces gestes superstitieux par lesquels l’homme croit se mettre à l’abri des suites d’une mauvaise rencontre ; la rencontre de certains malades passait pour telle. La maladie de l’apôtre aurait dû éloigner les Galates de lui. Ce n’est donc pas la personne de Paul qui les a attachés à l’Évangile, mais la vérité de l’Évangile qui les a attachés à sa personne. Pourquoi cette même vérité les oppose-t-elle maintenant à lui ? À cause de ceux qui pervertissent l’Évangile et veulent accaparer l’affection des Galates ; comme Paul le dira en conclusion (6,13), ils ne cherchent que leur propre gloire. [↑](#footnote-ref-72)
73. 14 Paul n’a pas seulement été un messager semblable à un ange venant du ciel (en grec *ange* veut dire messager), voir Ga 1,8. Il a été celui en la faiblesse de qui le Christ Jésus s’est révélé vivant, voir 1 Co 2,3-5 ; 2 Co 4,10-12. [↑](#footnote-ref-73)
74. 15 Voir 1 Co 4,15. Les Galates doivent à Paul de vivre de la vie du Christ (2,20), parce qu’il leur a annoncé l’Évangile, et qu’il souffre pour en maintenir la vérité (voir 2 Co 4,10-12 ; Col 1,24-25).

 [↑](#footnote-ref-74)
75. 16 Dans ce verset, Paul emploie le mot *loi* en deux sens différents : dans le pre- mier, elle est la loi qui prescrit ; dans le second, elle est la loi qui révèle, l’Écriture qui annonce le dessein de Dieu ; à ceux qui veulent s’asservir à ses pres-criptions, Paul demande de se soumettre à la vérité qu’elle leur révèle.

 [↑](#footnote-ref-75)
76. 17 *Allégorie*: ce mot indique bien l’intention du commentaire de Paul : ce n’est pas une démonstration logique, c’est une parabole ; être fils d’Abraham, selon la chair, comme le fils d’Agar, laisse l’homme dans la servitude qui caractérise l’ancienne Alliance ; être fils d’Abraham selon l’Esprit, comme Isaac, libère l’homme et lui donne accès à la Jérusalem qui vient d’en haut, au Royaume qui est l’héritage promis, voir 3,18.29 ; 5,21 ; 6,8. [↑](#footnote-ref-76)
77. 18 Le mot *Agar,* dans certains manuscrits, se trouve au début de ce verset qu’il faut alors traduire : *Car ce nom, Agar, représente le mont Sinaï en Arabie – et cette femme correspond à la Jérusalem actuelle, puisqu’elle est esclave avec ses enfants.* La démarche de la pensée semble difficile à suivre ; aussi avons-nous traduit en omettant *Agar* avec une partie de la tradition manuscrite. [↑](#footnote-ref-77)
78. 19 Ésaïe 54,1. [↑](#footnote-ref-78)
79. 20 Genèse 21,10. [↑](#footnote-ref-79)
80. 1 *Libérer pour la liberté* : Cette tournure est sans doute un hébraïsme destiné à donner au verbe *libérer* un sens plus intense. Paul veut dire que le Christ nous a totalement libérés ; loin de nous laisser priver de ce don (voir 4,9), il nous faut le mettre en valeur (voir 5,13). [↑](#footnote-ref-80)
81. 2 Paul replace concrètement les Galates devant le choix fondamental. Il le fait dans un langage utilitariste qui correspond à leur optique. Ils pensent que la circoncision peut leur être utile. Alors, répond Paul, c’est le Christ qui ne vous servira à rien. Vous perdez totalement le bénéfice de sa libération. C’est en effet toute la loi qu’ils devront désormais pratiquer (voir 3,10) ; il le rappelle au verset suivant. [↑](#footnote-ref-81)
82. 3 Littéralement : *l’espérance de la justice.* Dans cette formule très dense, le mot *espérance* désigne l’objet qu’on espère : le Royaume ; le mot *justice* désigne le don gratuit que le croyant reçoit du Christ ; cette grâce qui le fait fils l’oriente vers l’héritage qu’il espère : la grâce qu’il a reçue est le germe de la gloire qu’il attend. [↑](#footnote-ref-82)
83. 4 Les versets 5 et 6 définissent l’existence chrétienne. Le chrétien est celui qui accueille l’action de *l’Esprit* ; se livrant à cette action par la *foi,* il y communie en *aimant*; enfin c’est de l’Esprit qu’il *attend* la résurrection, la vie dans le Royaume de Dieu. Foi, amour, espérance, apparaissent donc comme les attitudes caractéristiques du chrétien, la structure de la vie nouvelle qui est la sienne, voir 1 Th 1,3 ; 1 Co 13,13 ; Rm 5,1-5. [↑](#footnote-ref-83)
84. 5 *La vérité* de l’Évangile n’est pas une chose à posséder, mais une vocation à suivre. Si elle libère l’homme de la chair, c’est pour lui permettre de suivre avec élan l’impulsion de l’Esprit du Christ (voir Ph 3,12-17). C’est en ceci que consiste la liberté chrétienne dont les chapitres 5 et 6 mettent en lumière le but (5,13) et la condition (5,24). [↑](#footnote-ref-84)
85. 6 Ce proverbe, qu’on retrouve en 1 Co 5,6 est une mise en garde ; une erreur qui semble de peu de conséquence peut compromettre la vie de toute la communauté. [↑](#footnote-ref-85)
86. 7 Si *la croix scandalise* les Juifs (1 Co 1,23), c’est qu’elle ruine la fierté qu’ils mettaient dans la fidélité à leur loi. Comment d’ailleurs attendre le salut d’un crucifié en qui leur loi leur fait voir un maudit (voir 3,13) ? D’autre part, la prédication de la croix compromet leur sécurité sur le plan humain ; l’expérience a déjà prouvé que la foi au Christ attire sur les croyants la persécution du monde (6,12). Au contraire, la circoncision, en même temps qu’elle soumet l’homme à la loi mosaïque, le met en sécurité dans un monde qui reconnaît les institutions juives. Pour apaiser les Juifs qui le persécutent, Paul devrait donc prêcher la circoncision en même temps que la foi au Christ (voir Ac 21,21) ; certains ont d’ailleurs prétendu qu’il le faisait, sans doute en tirant argument de la circoncision de Timothée, qu’il a tolérée (Ac 16,3). Mais comment Paul pourrait-il admettre ce compromis ? Il rendrait vaine la mort du Christ et fermerait l’homme à sa grâce qui se révèle dans le scandale de la croix (2,21 ; 5,4).

 [↑](#footnote-ref-86)
87. 8 Paul fait probablement allusion à un rite pratiqué en Galatie dans le culte de Cybèle. Mettre ce rite en parallèle avec la circoncision, c’est non seulement proclamer que celle-ci n’a plus de valeur, mais déclarer que ceux qui la prônent feraient mieux d’adopter ces rites païens manifestement dégradants ; ainsi du moins ils ne pervertiraient pas l’Évangile comme ils le font. [↑](#footnote-ref-87)
88. 9 Voir 5,1 et 5,7 note. *La liberté* véritable dont la condition est la libération de la chair, c’est-à-dire des désirs égoïstes, a pour but l’épanouissement de l’amour dans le service de tous. [↑](#footnote-ref-88)
89. 10 Comme Jésus (Mc 12,31), Paul résume les exigences de Dieu dans le com-mandement de Lévitique 19,18 ; elles doivent être comprises dans cette optique ; quiconque aime son prochain accomplit donc la loi (Rm 13,8-10). [↑](#footnote-ref-89)
90. 11 L’exhortation à faire le bien ne suffit pas. L’homme est incapable, même s’il le désire, de se libérer lui-même de son être *charnel,* pécheur (Rm 7,14-23). Seule, l’intervention de *l’Esprit* permet à l’homme d’accomplir sa véritable vocation. Ces versets montrent clairement que la chair et l’Esprit ne sont pas deux parties de la personne ; *selon la chair, selon l’esprit* désignent deux orientations diver-gentes de toute la personne. [↑](#footnote-ref-90)
91. 12 Être libéré de la loi, ce n’est pas être libre de commettre ce qu’elle condamne, mais être libéré de la chair dont les œuvres sont condamnables, voir 5,23 ; 4,5 note. [↑](#footnote-ref-91)
92. 13 On remarquera que cette énumération de dérèglements comporte quatre groupes :

 *l’impureté* qui pervertit l’amour humain ;

 *l’idolâtrie* et *la magie,* perversions du culte divin ;

 *les divisions* qui révèlent l’absence d’amour ;

 *les excès* de table qui révèlent une dégradation de l’homme.

 [↑](#footnote-ref-92)
93. 14 Aux œuvres de la chair, Paul oppose le fruit de l’Esprit, qui est unique : c’est *l’amour.* Ce qu’il énumère ensuite, ce sont les signes du règne de l’amour - *joie* et *paix* -, les manifestations de cet amour - *patience, bonté, bienveillance -*, les conditions enfin de sa naissance et de son épanouissement - *foi, douceur, maîtrise de soi.* La foi est en effet la racine de l’amour (5,6) ; quant à la douceur, c’est l’attitude des humbles qui se laissent conduire par leur Père céleste ; elle caractérise le Christ (Mt 11,29).

 [↑](#footnote-ref-93)
94. 15 Voir 1 Tm 1,9. Le comportement inspiré par l’Esprit n’est jamais condamnable ; en écho à Paul, Augustin déclarera : « Aime, et fais ce que tu veux. »

 [↑](#footnote-ref-94)
95. 16 Complétant le verset précédent, celui-ci rappelle la condition fondamentale de la liberté chrétienne ; l’Esprit la réalise, en nous crucifiant avec le Christ (2,19). [↑](#footnote-ref-95)
96. 17 Voir 1 Co 2,14-15. [↑](#footnote-ref-96)
97. 18 *La loi du Christ,* c’est la loi de l’Esprit de la vie (Rm 8,2), de l’Esprit qui communique la vie du Christ. C’est une loi intérieure ; elle a inspiré la vie du Christ lui-même. Se soumettre à elle, c’est se laisser conformer au Christ par son Esprit : c’est ce que Paul a fait (1 Co 9,21) et enseigné (Ph 2,5-8).

 [↑](#footnote-ref-97)
98. 19 Comme les Corinthiens (1 Co 4,7), les Galates ont besoin d’être mis en garde contre la pire forme de l’orgueil : celle qui se nourrit des dons gratuits de Dieu.

 [↑](#footnote-ref-98)
99. 20 Chaque chrétien peut légitimement se réjouir et être *fier* du fruit que l’Esprit lui fait porter, en lui donnant de ressembler au Christ crucifié (2,20 ; 6,14-15 ; voir Rm 5,3-5) ; mais, dès qu’il se compare aux autres, c’est signe qu’il est de nouveau sous l’emprise de la chair. [↑](#footnote-ref-99)
100. 21 Paul évoque ici le jugement de Dieu devant qui chacun aura à rendre compte de sa propre conduite (voir versets 7-10) ; cela ne contredit en rien ce qu’il vient d’affirmer : nous serons jugés sur l’amour qui est la loi du Christ et qui doit nous faire prendre les autres en charge.

 [↑](#footnote-ref-100)
101. 22 La même règle est proposée en Rm 15,27 et 1 Co 9,11 ; elle vient du Seigneur lui-même (1 Co 9,14 ; Lc 10,7). [↑](#footnote-ref-101)
102. 23 En enseignant à ne s’appuyer que sur la grâce, Paul n’invite pas à l’inertie, mais à une fidélité active : nous aurons à en répondre devant Dieu (voir Ph 2,12 ; 3,12-14). [↑](#footnote-ref-102)
103. 24 Écrire gros était un moyen de souligner ce qu’on écrivait. L’apôtre l’a employé en rédigeant lui-même les formules lapidaires qui concluent sa lettre et résument son évangile. [↑](#footnote-ref-103)
104. 25 Voir 5,11 note.

 [↑](#footnote-ref-104)
105. 26 Ceux qui prêchent la circoncision le font pour se glorifier du succès de leur prosélytisme. Jésus avait adressé aux Pharisiens le même reproche (Mt 23,15). Les prédicateurs de l’Évangile ont à veiller à ne pas le mériter. Paul adresse à ses adversaires un deuxième reproche ; ils ne se soucient pas d’être fidèles à la loi. Cette infidélité peut être ou bien celle d’un pharisaïsme hypocrite, ou bien celle d’un syncrétisme qui choisit dans la loi ce qui lui convient. [↑](#footnote-ref-105)
106. 27 Voir 6,15 note.

 [↑](#footnote-ref-106)
107. 28 L’apôtre, dans son introduction, avait proclamé : le Christ, par sa mort, délivre les hommes du monde mauvais (1,4). Pour conclure, il affirme : le Christ, par sa croix, introduit les hommes dans une *création* *nouvelle.* En opposant celle-ci au monde ancien, Paul montre une dernière fois aux Galates ce qui le sépare radicalement de ses adversaires. Ceux-ci sont du monde ancien : en prêchant la circoncision, ils cherchent à se mettre à l’abri de la persécution (verset 12 ; voir 5,11) et à s’enorgueillir du succès de leur propagande religieuse (verset 13) ; leur sécurité et leur fierté sont celles d’un monde « charnel », refermé sur lui-même et séparé de son créateur (voir 4,3.8-9). Paul, au contraire, ne tire sa joie et son assurance que de la croix du Christ, car c’est elle, et elle seule, qui le libère totalement ; elle lui donne d’échapper à l’attrait asservissant du monde qui désormais est mort pour lui ; elle lui donne d’échapper au souci d’assurer la sécurité de son moi charnel qui a été crucifié avec le Christ (verset 14 ; voir 2,19 ; 5,24). Pour l’apôtre, il s’agit uniquement de recevoir la grâce du Christ et d’être ainsi introduit dans la nouvelle création, afin d’y vivre pour Dieu, en union à son Fils ressuscité (verset 15 ; voir 2,19-21 ; 5,6 ; Ph 3,3-11). [↑](#footnote-ref-107)
108. 29 Qu’est-ce que *l’Israël de Dieu* ? Faut-il l’identifier au nouveau peuple de Dieu, l’Église, par opposition à l’*Israël selon la chair* dont parle 1 Co 10,18 ? Il y a deux objections à cela. D’une part, Paul juxtapose ici, loin de les confondre, l’Israël de Dieu et l’ensemble des croyants. D’autre part, Paul qui, pourtant, aime les antithèses, n’oppose nulle part explicitement l’Israël de Dieu à l’Israël selon la chair ; jamais non plus, il n’appelle l’Église du nom de « nouvel Israël ». Nous croyons donc que, pour lui, l’Israël de Dieu est l’ensemble des Israélites qui ont cru au Christ crucifié et qui, en union aux païens convertis, forment le vrai peuple de Dieu (voir Rm 9–11). [↑](#footnote-ref-108)
109. 30 Paul porte les marques des souffrances endurées par lui comme fidèle et comme ministre du Christ ; elles sont les signes de son union au Christ crucifié. Voir 2 Co 11,23-28.

 [↑](#footnote-ref-109)
110. 31 Cette épître est la seule où le mot *frères* achève la salutation finale. Il y a là sans doute une intention et un appel. Que la fraternité retrouve chez les Galates sa plénitude, en retrouvant son unique source : la grâce du Seigneur Jésus. [↑](#footnote-ref-110)